



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pour plus de parité et d'égalité dans la communauté historique

Question écrite n° 13485

Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, sur l'absence de parité dans la communauté historique. Dans une tribune publiée dans le journal *Le Monde* le 3 octobre 2018, 440 historiennes françaises ont lancé un appel pour mettre « fin à la domination masculine en histoire » à l'occasion de l'organisation annuelle de leur salon du livre : « Les rendez-vous de l'histoire de Blois ». Les historiennes y sont peu visibles, et si des efforts ont été faits au niveau de la parité au sein des manifestations, des commissions préparatoires et des jurys, beaucoup reste à faire. Pour exemple, lors de la remise du « Grand prix des rendez-vous de l'histoire de Blois » : 18 hommes ont déjà été primés contre 3 femmes, dans les mêmes proportions que le prix du livre d'histoire du Sénat : 14 hommes pour une femme. Il s'agit du constat de la prédominance masculine du corps académique. « Dans les sciences humaines, les femmes représentent près de la moitié du corps des maîtres de conférences mais ne sont plus que 29 % dans le rang professoral et 25,5 % au sein des directions de recherche au CNRS. Elles deviennent professeures à un âge plus avancé, avec une différence de salaire constatée de près de 1 000 euros en fin de carrière. Surtout, la domination masculine dans le champ historique est palpable dans les espaces de visibilité et de pouvoir académique : les directions de publications, de revues, de collections, les lieux de prestige (au Collège de France, trois historiennes pour douze historiens, seulement un tiers de directrices dans les établissements de recherche français à l'étranger, etc.). Enfin, la prédominance des hommes est écrasante dans les grandes collections d'histoire qui offrent de la visibilité aux travaux de recherche ». Dans cet appel, les historiennes demandent que soit défendue la représentation égalitaire des femmes dans les comités de recrutement et jurys de concours ; que soient modifiés les critères d'évaluation ; la prise en compte des contraintes spécifiques des carrières féminines ; la mise en place de la lutte contre l'invisibilité à toutes les échelles ; que soient encouragées les jeunes femmes qui entrent dans la carrière et appellent leurs collègues à la solidarité. Face à ce constat d'inégalité femmes, hommes, elle lui demande quelles suites le Gouvernement compte donner à cet appel.

Texte de la réponse

Les causes du faible taux de femmes parmi les historiens renvoie plus globalement à la faible représentation des femmes dans le monde scientifique. Ceci s'explique notamment par le nombre trop peu élevé d'étudiantes qui souhaitent intégrer les filières scientifiques. A ce titre, le renouvellement de la « Convention interministérielle 2019-2024 pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif » œuvre pleinement pour l'égalité entre les femmes et les hommes, déclarée « grande cause nationale » du quinquennat par le président de la République le 25 novembre 2017. En effet, « l'orientation vers une plus grande mixité des filières de formation » constitue un des cinq grands axes de cette nouvelle convention. Cet axe vise à permettre aux élèves, aux étudiants et aux étudiantes une plus grande liberté dans leurs choix d'orientation et à faire évoluer leurs représentations des différentes filières et différents métiers afin qu'ils et elles ne censurent plus leurs aspirations en raison des stéréotypes de sexe. Plus précisément, prendre appui sur les branches professionnelles, sur des outils existants tel Parcours Sup, ou bien encore sur le nouveau lycée,

permettra de rendre effectifs d'ici 2024 les objectifs visés, à savoir, sensibiliser les étudiantes à la gestion de leur carrière et aux fonctions de direction et de management ; sensibiliser les jeunes filles aux métiers du numérique et lutter contre les stéréotypes associés à ces filières ; ou bien encore atteindre 40 % de filles dans les filières scientifiques du supérieur. Le réseau associatif est aussi très actif s'agissant de la question des filières dites « masculines ». Des associations, à l'instar de « Elles Bougent » ou « Becomtech » mettent en place avec l'aide de l'État des actions pour promouvoir la mixité des métiers tout en œuvrant pour rompre les stéréotypes de sexe. Tel le « Challenge InnovaTech » qui rassemble lycéennes, étudiantes, ingénieures et techniciennes autour de thématiques liées à l'Industrie du Futur ; ou la journée nationale « Les sciences de l'ingénieur au féminin » co-organisé chaque année avec l'UPSTI (Union des Professeurs de Sciences et Techniques Industrielles), qui permet à des femmes ingénieures, techniciennes ou élèves ingénieures de faire découvrir leurs métiers et leurs cursus à des collégiennes et lycéennes de toute la France le temps d'un après-midi ; ou bien la « Girls on the move week » pendant la semaine du 8 mars où des femmes ingénieures et techniciennes dans l'industrie et la technologie font découvrir leur métier à des jeunes filles âgées de 14 à 24 ans ; ou enfin le programme « Jump in Tech » qui permet à des jeunes filles de découvrir les métiers du futur et l'univers du numérique et de l'informatique. Le large réseau de femmes qui s'est développé et qui travaille sur les raisons exogènes du plafond de verre, a comme principaux objectifs d'accompagner les femmes à la prise de responsabilités dans la vie économique et de renforcer leur présence dans les instances décisionnelles. Pour cela, l'État soutient et aide les structures qui œuvrent et développent des dispositifs pour déconstruire les stéréotypes, pour présenter des modèles positifs et inspirants pour les jeunes filles, pour permettre d'accélérer et de sécuriser la croissance des entreprises créées par des femmes à l'image du mentorat, afin qu'elles comprennent qu'elles ont la capacité d'accéder à n'importe quelle position dans l'entreprise si elles s'en donnent les moyens et le désirent. Toutes ces actions agissent en faveur d'une réelle mixité et visent donc bien à augmenter la représentation des femmes et à maximiser leur rôle dans tous les secteurs où elles sont sous représentées et notamment dans le monde scientifique et dans la communauté historique.

Données clés

Auteur : [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13485

Rubrique : Égalité des sexes et parité

Ministère interrogé : [Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2018](#), page 9490

Réponse publiée au JO le : [24 septembre 2019](#), page 8313